

La [CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE NANTES](#) / T : 02.40.44.60.60 propose un mentorat entrepreneurial. Plus qu'un accompagnement, le mentorat entrepreneurial permet à un chef d'entreprise de parler en toute liberté et confidentialité à un homologue plus expérimenté, qui va l'aider à se poser les bonnes questions. Le rythme des échanges est d'un rendez-vous par mois pendant 18 mois avec un mentor, complété d'un suivi régulier par l'équipe de l'IME et la possibilité de participer aux rencontres du Club IME. Pour être mentoré il faut respecter certaines conditions : être actionnaire majoritaire de l'entreprise, réaliser au moins 1M€ de CA, employer au moins 10 personnes, avoir au moins deux années d'existence, avoir un fort potentiel de croissance. nantesstnazaire.cci.fr